



En bref

La formation, clé de l'intégration¹

(SLR novembre 2015)

La formation, c'est la clé de l'intégration sociale et professionnelle. Encore faut-il que son **accès** – pour les structures d'âge préscolaire jusqu'à l'université, en passant par la formation continue et le perfectionnement professionnel – **soit garanti de manière égale pour tous**. Et ne rencontre pas d'obstacle majeur. Depuis plusieurs années, Confédération, cantons et communes mettent en place des mesures de soutien et d'accompagnement.

«Alors qu'il se voyait déjà mécanicien sur auto, souhait professionnel que ses parents appuyaient, Mirnes a dû – après avoir vainement cherché une place d'apprentissage durant une année – renoncer à une telle formation et envisager une nouvelle orientation. Il a pris conscience que son **nom de famille à consonance étrangère** – bien qu'il soit citoyen suisse depuis l'âge de seize ans – **constituait un obstacle difficile à surmonter**, invisible aussi, puisque d'autres collègues arborant des notes semblables ou moins bonnes que lui ont trouvé une place d'apprentissage dans le secteur.»

(D'après Dina Bader et Rosita Fibbi: Kinder mit Migrationshintergrund: ein grosses Potenzial, Neuchâtel: SFM 2012, S. 40.)

Les enfants d'origine étrangère constituent-ils un frein, pour les élèves suisses, dans leur cheminement scolaire ? L'opinion au sein de la population semble évoluer : contrairement à une idée répandue, la réponse est négative pour une majorité d'Helvètes. L'enquête **Vivre ensemble en Suisse** révèle même qu'ils sont, au fil des ans, de moins en moins nombreux à le penser (2014 : 34% ; 2012 :38% ; 2010 :45%).

Néanmoins, pour les personnes étrangères, la réalité présente, en termes d'égalité d'accès à la formation, quelques nuances. Le contexte migratoire continue de jouer un rôle indéniable dans la carrière tant scolaire que professionnelle. Un exemple : selon l'Office fédéral de la statistique, moins d'une personne non issue de la migration sur cinq met un terme à son parcours scolaire à la fin de l'école obligatoire. Pour les personnes issues de la migration, cette même proportion s'élève à une personne sur trois.

¹ A intervalles réguliers, le Service de lutte contre le racisme (SLR) met en lumière un domaine de la vie quotidienne touché par la discrimination raciale. Il se base pour ce faire sur son rapport bisannuel sur le sujet. Cf. rubrique « En bref – Aperçus par thème » sur le site web du SLR : www.slr.admin.ch/ > Rapports et monitoring > En bref – Aperçus par thème

Autre exemple : il concerne la transition entre le secondaire I (école obligatoire) et le secondaire II (apprentissage, lycée/gymnase). Des variations notables s'observent en fonction de l'origine des jeunes. En 2013, les élèves étrangers étaient, proportionnellement, plus de deux fois plus nombreux que leurs collègues suisses à choisir une formation transitoire destinée à les préparer à un apprentissage ou une formation de niveau secondaire II. Deux ans plus tôt, 45,8% des jeunes Suisses se lançaient directement dans une formation professionnelle initiale dès leur école obligatoire achevée, contre 39,1% des jeunes étrangers. Cette proportion, en 2009, était plus marquée encore, respectivement de 50,3% et 36,7%.

Existe-t-il donc des mécanismes de discrimination à l'œuvre lors de l'attribution des places d'apprentissage ? Dans certains cas, cette hypothèse n'est sans doute pas à exclure. Le rapport **L'éducation en Suisse 2014** l'évoque : « (...) la chance de trouver une place d'apprentissage au terme de l'école obligatoire continue à dépendre beaucoup de la nationalité ou du niveau de performances au niveau secondaire I, à résultats égaux au test PISA. »² La question se pose donc en ces termes : le choix d'une personne se fait-il sur la base de la nationalité, de l'apparence physique, du sexe, de la religion, plutôt que de la prestation objective ?

Protection contre la discrimination

« La semaine dernière, une jeune fille est arrivée à l'école coiffée d'un foulard, le **hijab**. **L'école lui en a interdit** le port et l'a renvoyée à la maison en l'intimant de respecter les règles de l'institution. »

(D'après Der Bund, 25.08.2015, «Kopftuch-Streit pragmatisch beigelegt». Von Markus Dütscher, p. 7.)

Les inégalités entre les enfants suisses et ceux issus de la migration sont dues, en partie, à des facteurs extérieurs au système éducatif, à l'instar des obstacles linguistiques ou des difficultés d'intégration. Dans ce contexte, Confédération, cantons et communes s'attachent à mettre en

place des mesures tant d'intégration que de protection contre la discrimination.

De nombreux cantons misent notamment sur le travail réalisé auprès des parents. L'objectif ? Réduire les obstacles à l'intégration et assurer un accès égal à la formation et à... l'information. Le canton de Fribourg et ses services scolaires organisent des rencontres avec les parents de langue étrangère et leur remettent de la documentation sur toutes les questions liées à l'école ou aux programmes d'appui. Dans le canton de Genève, l'Institut universitaire de formation des enseignants forme les futurs enseignants et enseignantes à la problématique de la discrimination raciale.

² Müller, Barbara ; Wolter, Stefan C., The role of hard-to-obtain information on ability for the school-to-work transition. Empirical Economics, Journal of the Institute for Advanced Studies, Vienna, Austria, Volume 46, Number 4. Cité selon : CSRE. L'éducation en Suisse – rapport 2014. Aarau, 2014, p. 137.

Le Service de lutte contre le racisme agit également dans le domaine de la sensibilisation au racisme et aux droits humains en milieu scolaire, tout en œuvrant en faveur d'une prise de conscience des potentielles discriminations qu'un élève peut subir au sein même d'un établissement scolaire, par la présence de préjugés, de stéréotypes allant jusqu'à des propos et des attitudes racistes, par exemple.

De janvier 2013 à décembre 2014, 31 projets menés à tous les niveaux scolaires ont bénéficié d'un montant total de 300 000 francs. Les thèmes abordés sont nombreux : l'attitude envers les étrangers, les mécanismes d'exclusion, le courage civique, la Shoah ou le racisme au quotidien. Seize projets dans le domaine des droits humains ont également reçu un soutien financier de plus de 30 000 francs.